

Sécurité routière : les actions des maires

Vesoul – 4 décembre 2012



Schéma global d'aménagement de la traversée de Port-sur-Saône

communauté de
communes **La Saône Jolie**

M. Jacques LALLEMAND

Président de la communauté de communes

La Saône Jolie

Certu

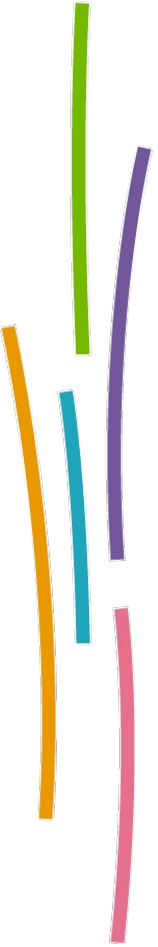
Cete
de Lyon

centre
d'études
techniques

**AMF70**
ASSOCIATION DES MAIRES ET DES PRÉSIDENTS
DE COMMUNAUTÉS DE LA HAUTE-SAÔNE

Sommaire

- Situation
- La commune
- Contexte et objectifs de l'étude
- La démarche d'étude
- Diagnostic
- Les principes d'aménagement
- Le choix d'un maître d'œuvre
- Déroulement de l'étude
- Où en est-on aujourd'hui ?
- Concertation en cours
- Suite de l'étude...

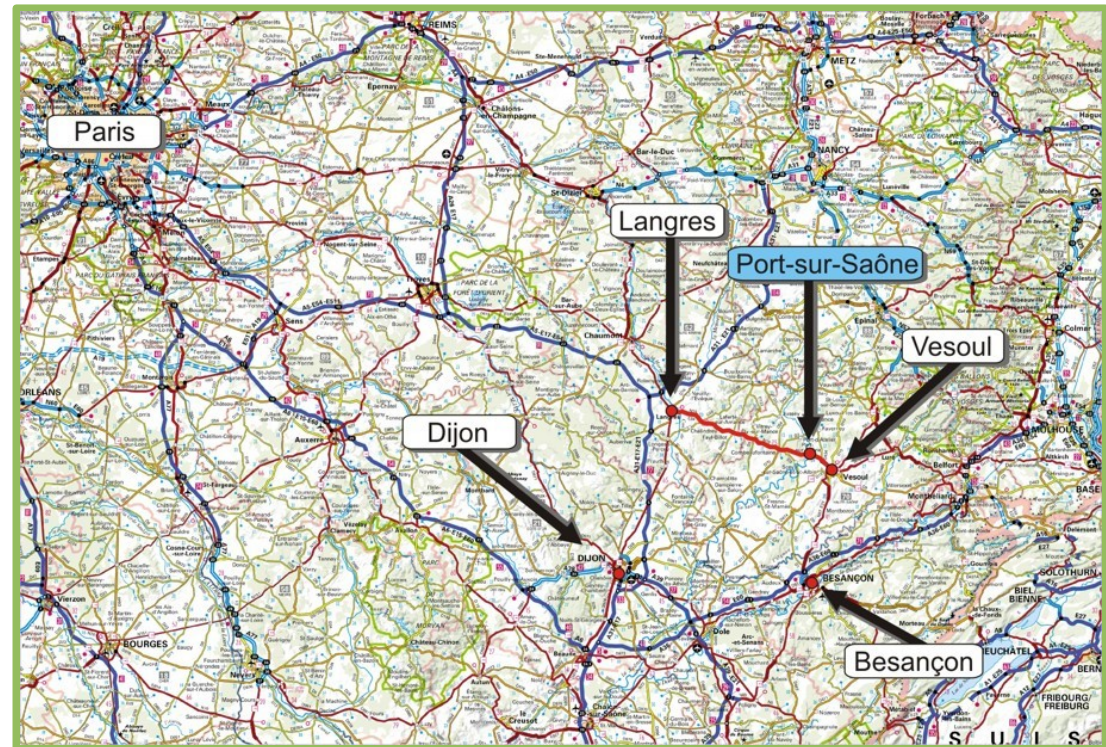


Situation

- Port-sur-Saône, commune de 3100 habitants.
- Chef-lieu de canton, situé au centre du département de la Haute-Saône, à environ 60 km au sud-est de Langres, 15 km au nord-ouest de Vesoul.
- Elle fait partie du bassin d'emploi et du bassin de vie de Vesoul, ainsi que de la communauté de communes « La Saône Jolie ».
- Agglomération traversée par la RN19 (Langres-Vesoul).

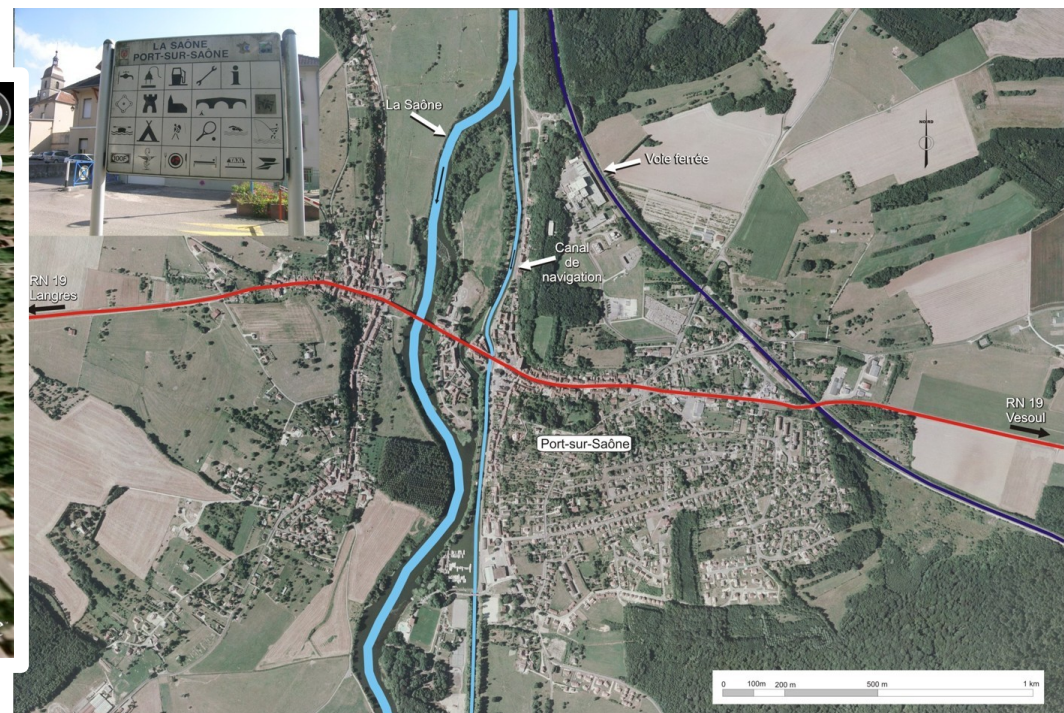
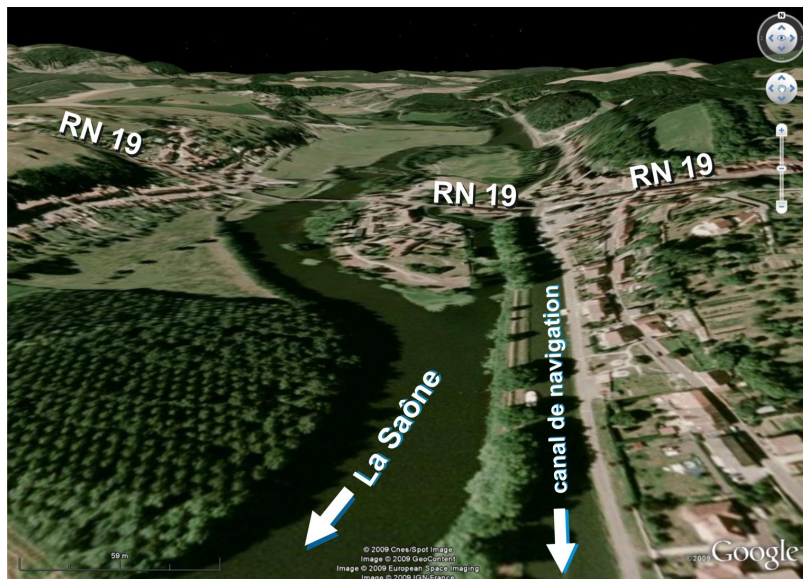
- Principales activités économiques :

- ✓ tertiaire (commerces et services)
- ✓ industrielle (notamment *Eurosérum*)
- ✓ touristique, bénéficiant de l'attrait de la Saône.



La commune

- La Saône et son canal de navigation scindent en deux l'agglomération :
 - ✓ à l'est, en rive gauche, le centre historique du bourg : habitat individuel et petit collectif groupé, activités économiques (commerces ...) et services
 - ✓ à l'ouest, en rive droite, le hameau de Saint Valère : forte prédominance de l'habitat et présence d'une école.
- Village-rue présentant un front bâti ancien le long de la R.N.19 et le long des rives de Saône.



Contexte et objectifs de l'étude

- Profiter du projet de déviation de Port-sur-Saône pour mener une étude sur la requalification de la RN19 dans la traversée du bourg.
- Mener en partenariat avec les acteurs locaux concernés, des réflexions amont sur le devenir de la RN19 dans la traversée de Port-sur-Saône.
- Intégrer des éléments dans le dossier de DUP de la déviation.
- Établir un diagnostic et des éléments de programme permettant de faire émerger une maîtrise d'ouvrage locale pour le projet de requalification de la traversée de Port-sur-Saône.

La démarche d'étude

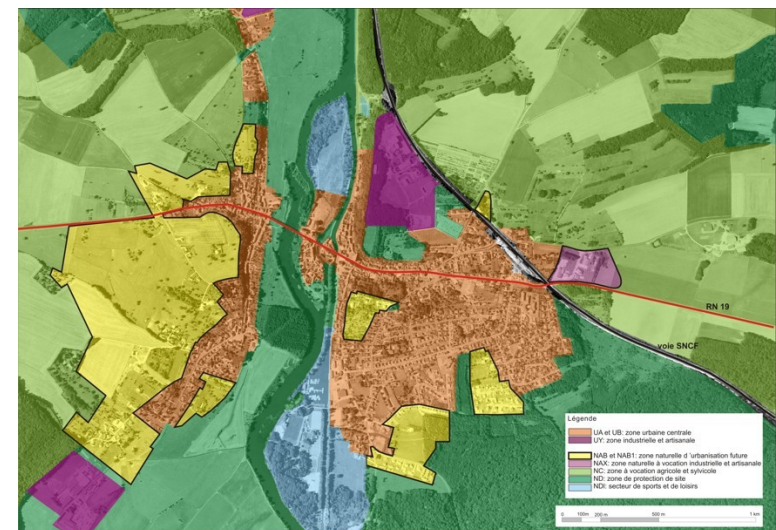
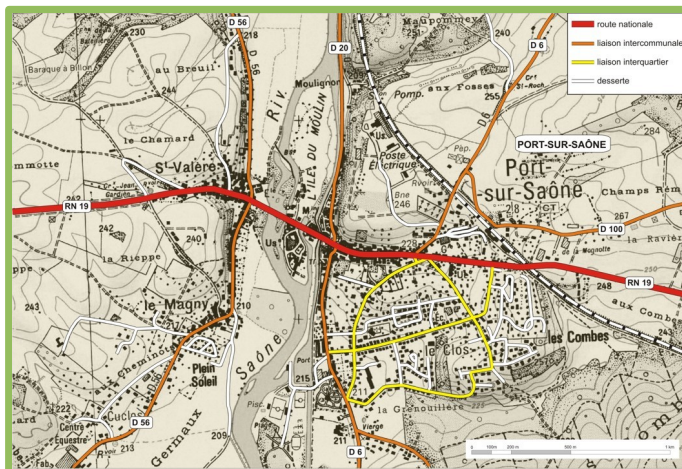
- Avant de s'engager dans son projet de requalification et d'aménagement de la traversée du bourg, la commune de Port-sur-Saône a souhaité :
 - ✓ s'appuyer sur les services territoriaux de l'État (DDT 70 et DREAL)
 - ✓ s'appuyer sur l'expertise technique du CETE de Lyon (AMO).
- Un premier rapport préliminaire d'étude de requalification de la RN19 dans la traversée de Port-sur-Saône a été élaboré par le CETE de Lyon :
 - ✓ pour faire un état des lieux et établir un diagnostic
 - ✓ pour définir les premiers principes d'aménagement, visant à transformer la route en rue.
- Sur cette base, un cahier des charges a été établi pour permettre le lancement d'une consultation visant à choisir un maître d'œuvre pour l'élaboration d'un Schéma global d'aménagement de la traverse
= document de référence pour la cohérence des phases ultérieures d'étude de conception détaillée.
- La maîtrise d'ouvrage a été déléguée de la commune à la communauté de communes « La Saône Jolie ».

Diagnostic : le bourg, sa structuration et son urbanisation

- L'ambiance d'un village-rue dont on ne perçoit pas la structure urbaine : front bâti le long de la RN19 et tissu urbain pavillonnaire aéré en second plan.



- Compréhension difficile de l'organisation des déplacements.
- L'importante urbanisation projetée en rive ouest renforcera la problématique du franchissement de la Saône.



Diagnostic : le bourg, les déplacements

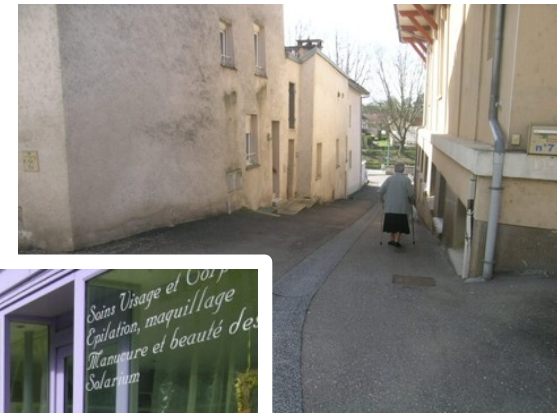
- Omniprésence des véhicules motorisés.
- Peu de place aujourd'hui pour les modes doux :
 - ✓ des coupures dans la continuité des cheminements piétons
 - ✓ pas d'aménagement pour les vélos dans le centre bourg



- Du stationnement anarchique au détriment des cheminements piétons.

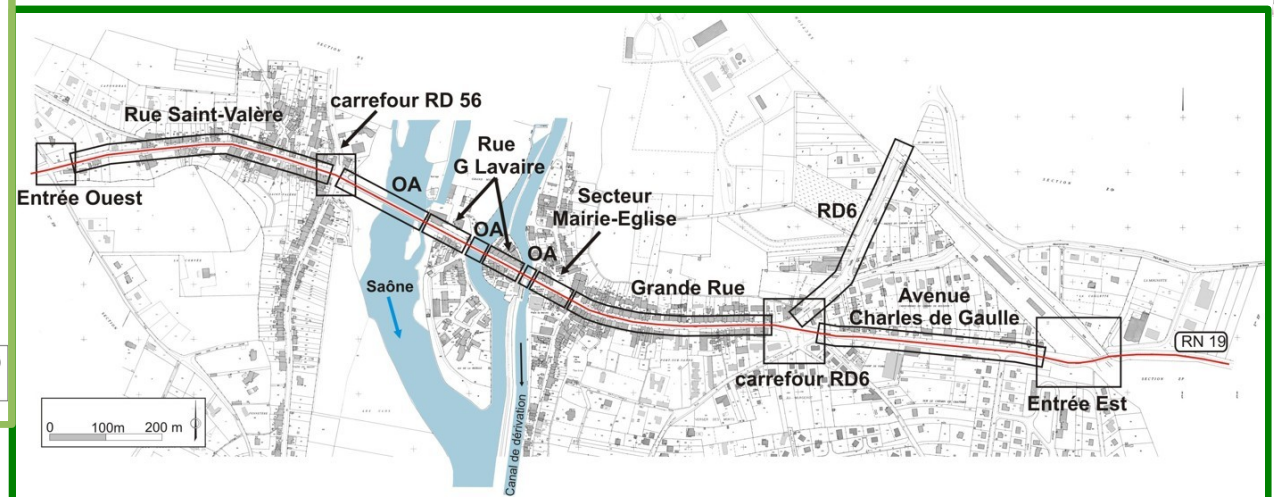
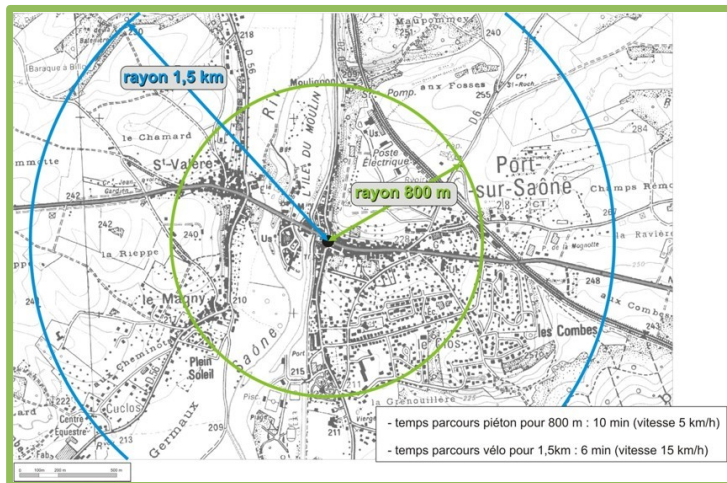
Diagnostic : le bourg, l'accessibilité

- Accessibilité difficile de la voirie et des espaces du centre-bourg, pour les personnes à mobilité réduite :
 - ✓ cheminements, trottoirs...
 - ✓ accès aux services et bâtiments publics
 - ✓ traversées de chaussées.



Les principes d'aménagement

- Respecter les orientations des politiques publiques en terme d'aménagement (loi LAURE, loi SRU, loi pour l'Égalité des droits et des chances..., Grenelle de l'Environnement...).
- Examiner par séquence, les différentes solutions d'aménagement possibles, avec un souci de cohérence d'ensemble.
- Choisir, point par point, la solution préférentielle.
- Arrêter les caractéristiques techniques et fixer les coûts avec une fiabilité satisfaisante.



Le choix d'un maître d'œuvre

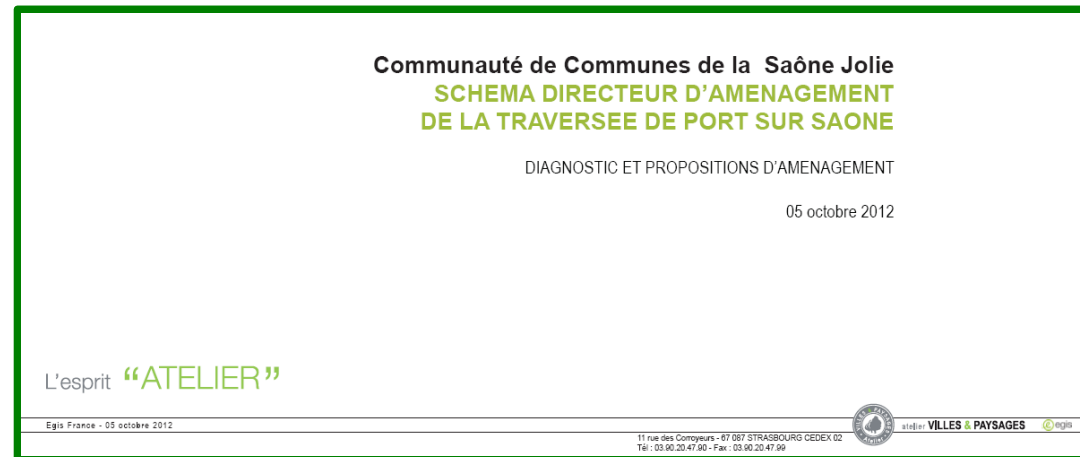
- Procédure de consultation pour désigner un bureau d'études.
- Pour explorer et développer les différentes pistes de requalification de la traverse et d'aménagement des cheminements et espaces publics contigus, selon les objectifs et thématiques suivants :
 - ✓ donner une place importante aux modes doux : notamment en assurant et renforçant les continuités piétonnes et cyclables entre les zones d'habitat, les commerces, les services et le long de la route nationale
 - ✓ améliorer l'accessibilité de la voirie et des espaces publics
 - ✓ repenser le franchissement du val de Saône (fonctionnalités, mise en valeur patrimoniale)
 - ✓ organiser des espaces publics stratégiques (secteur mairie-église, secteur du carrefour RN19/RD6...)
 - ✓ réorganiser le stationnement
 - ✓ aménager les principaux carrefours de façon plus simple et moins routière (RN19/RD6, RN19/RD20, RN19/RD56).

Déroulement de l'étude

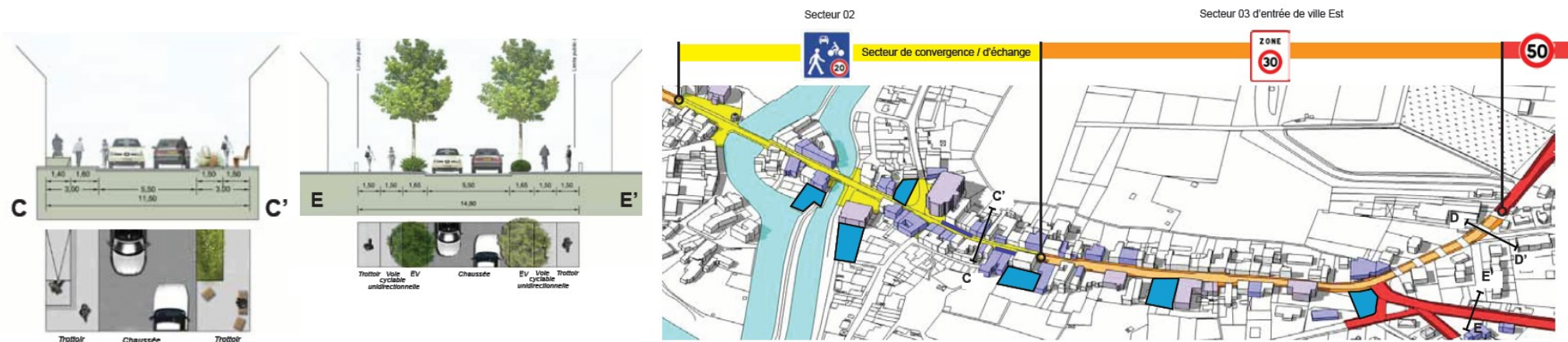
- Le bureau d'études retenu est le groupement *Villes & Paysages* et *Egis*.
- La mission d'étude se déroulera en 5 phases :
 - ✓ analyse du contexte, des enjeux et des études existantes
 - ✓ études préliminaires d'aménagement, par thématiques
 - ✓ concertation
 - ✓ solution retenue
 - ✓ chiffrage sommaire et programmation des aménagements.
- L'objectif étant d'aboutir à l'élaboration d'un schéma global d'aménagement de la traverse : un document de référence pour la cohérence des phases ultérieures d'étude de conception détaillée.
- A la fin de sa prestation, le bureau d'études présentera à la population la démarche d'étude et le schéma global d'aménagement.

Où en est-on aujourd'hui ?

- Automne 2012 : finalisation des deux premières phases d'étude (analyse du contexte et études préliminaires d'aménagement).



- 2 scénarios d'aménagement proposés :
 - ✓ scénario 1, au fil de l'eau = normatif, amélioration de l'existant
 - ✓ scénario 2, déambulation, promenade = priorité aux modes doux.
- Le choix des élus se porte sur le scénario 2.



Concertation en cours

- Sur la base des premières propositions, une phase de concertation est en cours :

- ✓ réunions publiques
- ✓ ateliers participatifs.

COMMENT S'ORGANISE LA CONCERTATION ? **Votre avis nous intéresse !**

EXPOSITIONS ET REGISTRE

- Des panneaux d'exposition présentant le projet sont tenus à la disposition du public en mairie de Port sur Saône aux horaires d'ouverture habituels de la mairie et cela jusqu'à la fin janvier 2013
- Des registres d'observations permettant de recueillir votre avis et vos commentaires sont également disponibles à ces mêmes endroits et pendant la même durée.

RÉUNIONS PUBLIQUES
MARDI 27 NOVEMBRE 2012

2 réunions publiques sont organisées afin de présenter le projet d'aménagement de la traverse : la première à **15h00**, la deuxième à **20h00**, **salle des Bateliers**

LES ATELIERS PARTICIPATIFS

Le jeudi 06 décembre 2012, à 19h30, une réunion de travail sous forme d'ateliers thématiques sera organisée à la **salle des Bateliers**.

Trois ateliers sont prévus sur les thèmes suivants :

- 1/ Les modes doux, l'accessibilité.
- 2/ La mise en valeur du patrimoine, les espaces publics.
- 3/ La revitalisation des commerces, le stationnement.

Inscrivez vous dès maintenant à un atelier en déposant en mairie la partie détachable ci-dessous ou à l'adresse email suivante : saone-join@mairiesaoone.fr

NOM
PRENOM
ADRESSE
N° tel
Fonction (Maire, conseiller, etc...)

Je souhaite participer à l'atelier: 1 2 3

Organisation

Aménagement de la traversée Port sur Saône

La déviation de Port sur Saône va diviser par 3 le trafic en traversée de Port-sur-Saône

C'est l'occasion de reconquérir la ville !
Et de requalifier la RN19 de 'route' en 'rue'

Les premières esquisses du schéma global d'aménagement prennent forme et la Ville de Port-sur Saône souhaite informer et associer les habitants au projet

PORT SAÔNE

LA MAIRIE DE PORT-SAÔNE

Le Projet

- Trois ateliers sont prévus sur les thèmes suivants :

- ✓ les modes doux, l'accessibilité
- ✓ la mise en valeur du patrimoine, les espaces publics
- ✓ la revitalisation des commerces, le stationnement.

Suite de l'étude...

- Le dossier « *diagnostic et propositions d'aménagement* » sera enrichi des éléments forts issus de la phase de concertation.
- Les phases suivantes d'étude pourront ensuite se dérouler :
 - ✓ étude de la solution retenue
 - ✓ chiffrage sommaire et programmation des aménagements
 - ✓ présentation du projet final aux habitants.

